



## **Ambassade des Etats Unis en République de Guinée**

### **Appel à candidature pour les Fonds de Développement Agricole.**

#### **Objectif du Programme.**

L'objectif du fonds de Développement Agricole est financé par la Fondation pour le Développement en Afrique à travers l'Ambassade des Etats Unis en Guinée. Il consiste à fournir un financement pour une gamme diversifiée de micro-projets initiés à la base. Le fonds de Développement Agricole est généralement réservé aux projets de montant qui varient de 7,500 à 10,000 dollars USD.

Ce programme cherche à satisfaire les besoins du plus grand nombre de Guinéen possible par montant alloué au projet. Les projets de Développement Agricole doivent apporter des solutions aux problèmes de développement communautaire et améliorer les services. Bien qu'il soit possible de mettre en œuvre de nombreux micro-projets dans une région, le fonds de Développement Agricole donne la priorité aux projets ruraux qui accroissent la production agricole, et réduisent les effets négatifs sur l'environnement, améliorent les conditions de la femme, la lutte contre la pauvreté.

La contribution de ce fonds est strictement financière et consiste à apporter le capital d'investissement de départ nécessaire à l'accomplissement des projets. Les bénéfices du projet doivent être tangibles et quantifiables à la fin du projet. De la même manière, la solution apportée ou le service rendu à la communauté doit significativement améliorer les conditions économiques et sociales de la région dans l'année qui suit le décaissement des fonds de Développement Agricole.

Enfin, une importante contribution représente un prérequis indispensable à tout projet de Développement. Pour être éligible à un financement de projet de Développement Agricole, une proposition de projet doit inclure au moins 25% du coût total du projet (en espèce ou nature). Le comité de sélection du programme de Développement Agricole favorise les projets qui incluent une contribution en espèces car cette contribution financière assure l'engagement de la communauté dans le projet.

#### **Activités de qualification :**

Le fonds de Développement Agricole est limité en Guinée. En conséquence, tous les projets ne peuvent être financés et les projets les moins coûteux ont davantage de chance d'être financés.

L'Ambassade a établi un jeu de critères qui assignent les priorités suivantes aux propositions de projets.

La plus grande priorité est accordée aux quatre types de projets suivants:

1. Réduction de la Pauvreté
2. Développement Rural et Economique
3. Amélioration de la Condition de la Femme
4. Projets de Développement Agricole et de Récupération des sols

**Critères de sélection :**

Le Comité de l'Ambassade des États-Unis chargé de ce programme choisit les projets à financer en se basant sur l'impact potentiel, la faisabilité et la transparence financière de l'activité proposée. Le Comité examine le bilan d'activité de l'organisation qui soumet le projet et la capacité de l'organisation à contribuer à la réalisation du projet.

**Date limite de soumission des dossiers :**

Veuillez soumettre les dossiers électroniquement à l'Ambassade des États-Unis, au plus tard le **31 mars 2016** à l'adresse ci-suivante : [conakryssh@state.gov](mailto:conakryssh@state.gov) et conserver une copie de votre demande.

Les résultats vous seront communiqués au plus tard le **15 Mai 2016**.

**Obtention des formulaires :** Les formulaires de demande d'assistance financière du programme F.D.A sont gratuits et aucune somme n'est exigée par l'Ambassade pour que votre projet soit reçu et évalué. Vous pouvez les télécharger sur le site web de l'ambassade des États-Unis : <http://french.guinea.usembassy.gov/> .

**Questions ? :** Posez vos questions par email à : [conakryssh@state.gov](mailto:conakryssh@state.gov)